

Waremme, le 25 novembre 2010

Compte rendu de la séance d'information-consultation « Wanze 2030 »
du village de Huccorgne le 23 novembre 2010

Présences :

Nombre d'habitants : 13 personnes

Pour le Collège : C. Parmentier (Bourgmestre), X. Mercier, M. Dabée, B. Lhonnay, J-F. Hazette et M. Bols (échevins)

Pour l'administration communale : J. Tusset (ADL)

Pour la Fondation rurale de Wallonie : A. Doguet et V. Sublet

1. Accueil des participants

Monsieur Parmentier, Bourgmestre de Wanze, accueille les participants et introduit la soirée. Il précise que les membres du Collège présents ce soir, ne participeront pas aux débats.

2. Présentation de « Wanze 2030 »

Vanessa Sublet de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) présente le déroulement de la soirée. Elle explique ensuite ce que reprend l'appellation « Wanze 2030 » et comment cette opération va se construire au gré des mois à venir.

3. Présentation du pré-diagnostic

Anne Doguet de la FRW présente la carte d'identité de la commune de Wanze. Celle-ci est issue du pré-diagnostic socio-économique réalisé par Fabienne Hennequin et associés scprl, auteur du Programme communal de développement rural (PCDR). Ce pré-diagnostic est également nourri d'entretiens de personnes ressources, de visites de terrain et de rencontres avec les administrations locales (commune et CPAS) réalisés par les agents de développement de la FRW.

Ce pré-diagnostic a permis de mettre en évidence 7 enjeux pour la commune de Wanze. On entend par enjeu, ce que Wanze pourrait gagner ou perdre selon qu'elle agit ou pas.

Les 7 enjeux sont : le cadre de vie, le vieillissement de la population, le tourisme,

l'emploi, le logement, la mobilité et la vie au village.

4. Consultation des participants

Vanessa Sublet explique le déroulement de cette phase aux participants. Il s'agit de se rassembler par petits groupes de 6 à 8 personnes autour d'une table. Chaque groupe désigne un rapporteur. Des documents à compléter par les participants sont remis à chaque groupe.

Dans un premier temps, les groupes sont invités à répondre aux deux premières questions. Ils ont 30 minutes pour ce faire. Suite à quoi, les rapporteurs sont invités à expliquer les résultats de la discussion de leur groupe à l'ensemble des participants.

La troisième question est un travail individuel. Chaque participant se voit remettre deux post-it sur lesquels il est demandé d'imaginer deux projets qui pourraient être réalisés pour répondre aux divers enjeux et problèmes cités précédemment. Chaque participant a 10 minutes pour remplir ses post-it. Il est ensuite demandé à chacun de venir les afficher sur le tableau de travail dans la case de l'enjeu correspondant (ou dans une case vide le cas échéant) à la fin de la réunion.

- a. Question n°1 « **Dans les 7 enjeux qui vous ont été présentés, classez-les par ordre d'importance. Justifiez les choix 1 et 7 de votre classement** »

Tableau 1 : Classement des enjeux par groupes (chaque groupe est identifié par le nom d'un ruisseau de Wanze)

	Mehaigne	Fosseroule	Classement
Cadre de vie	1	2	13
Vieillesse de la population	3	6	7
Tourisme	5	3	8
Emploi	7	4	5
Logement	6	5	5
Mobilité	2	7	7
Vie au village	4	1	11

* n°1 = 7 pts, n°2 = 6 pts, n°3 = 5 pts, n°4 = 4 pts, n°5 = 3 pts, n°6 = 2 pts et n°7 = 1 pt

L'enjeu « Cadre de vie » a recueilli le plus de points à l'issue des suffrages, il est suivi par la « Vie au village ». Les autres enjeux se suivent de près avec dans l'ordre le « Tourisme », le « Vieillesse de la population », la « Mobilité », le « Logement » et l'« Emploi ».

Commentaires des groupes :

Avant de rapporter les résultats de leur discussion, les deux groupes d'habitants notent la difficulté de prioriser les enjeux les uns par rapport aux autres. En effet, chaque enjeu a un impact sur les autres, et vice versa.

Groupe « Fosseroule » :

- Enjeu n°1 : Vie au village. Il est important de renforcer la cohésion sociale au sein de la commune et de ses villages (entre générations, entre quartiers...).
- Enjeu n°7 : Mobilité. Les problèmes sont à régler au niveau supérieur (supracommunal) pour une question d'efficacité. Il est important de bien connaître les impacts des solutions qui seront proposées par le PICM.

Groupe « Mehaigne » :

- Enjeu n°1 : Cadre de vie. Cet enjeu reprend les autres thématiques.
 - o Il serait nécessaire d'envisager la création de commerces de proximité dans les villages (Wanze non compris). Ces commerces vendraient des produits locaux (ex : pommes de terre) mais pourraient aussi héberger certains services comme un point poste, des sociétés coopératives, des permanences de l'administration...
 - o Il faudrait améliorer le confort acoustique (cf. autoroute).
 - o Il faudrait également améliorer le confort visuel via la verduration (plantation de fleurs sauvages comme cela se fait en France) des abords de routes et trottoirs. Ce genre d'aménagements est bon pour le moral des habitants et leur donne même envie d'embellir leur propre maison. Dans ce cadre, il faudrait remettre des genêts au bord de l'autoroute.
 - Enjeu n°7 : Emploi. Nous ne pouvons pas faire grand-chose. Huccorgne n'est pas Wanze. Le développement du tourisme pourrait induire de l'emploi (via le RAVeL par exemple).
 - Autres remarques :
 - o Il est nécessaire de prendre en compte la problématique des coûts (futurs) des produits pétroliers en particulier et de l'énergie en général. En effet, à l'avenir, il y aura encore des crises pétrolières or ces événements ont un impact sur la vie de tous les jours (et donc sur tous les enjeux proposés ce soir). Il faudrait donc envisager des commerces de proximité, isoler les logements, alimenter la commune par le gaz naturel...
- b. Question n°2 « **Voyez-vous d'autres enjeux que ceux-ci ? D'autres ressources spécifiques ou d'autres problématiques ? Lesquels ?** »

Groupe « Fosseroule » :

- Il y a trop de centralisation sur Wanze, notamment au niveau des événements.
- Le taxi social est seulement au stade embryonnaire. Il pourrait se développer.

- Quels impacts les nouvelles constructions et les projets de lotissements auront sur les risques d'inondation dans Wanze-centre ainsi que sur l'accessibilité/la création d'espaces verts ?

Groupe « Mehaigne » :

- Améliorer et restaurer ce qui existe déjà (à tous niveaux comme par exemple les bancs publics, les bâtiments en ruines...).
- Rouvrir d'anciens sentiers « condamnés ».
- Sécuriser les zones d'écoulement susceptible de causer des inondations.
- Importance d'offrir des services aux personnes âgées afin que ces dernières restent le plus longtemps possible dans leurs villages. Cela pourrait se faire en créant par exemple de l'habitat collectif.

c. Question n°3 « Quels projets pourraient être menés pour répondre à ces enjeux ? »

Cadre de vie :

- Encourager les habitants à améliorer leurs habitations (fleurs, aménagements extérieurs...).
- Création d'une maison commune reprenant différents projets tels qu'une coopérative... Cette « maison » pourrait faire office de home pour les aînés qui pourraient donc rester au village.
- Surveiller les projets de construction qui ne correspondent pas au caractère des villages (les lotissements, les matériaux de construction...).
- Contrôle sérieux des écoulements d'eau de ruissellement.
- Aménager des espaces verts dans chaque village. Par exemple, un parc à Wanze même, un espace vert au coin de la rue Saint Sauveur et Raide Vallée à Moha.
- Numérotation des maisons. C'est un casse-tête chinois dans la plupart des rues de la commune.

Vieillesse de la population :

- Maison « communautaire » pour personnes âgées (différent des MRS).
- Maison commune pour les personnes âgées dans chaque village (type abbeyfield <http://www.abbeyfield.be/fr/index.php>).

Mobilité :

- Aménager les voiries pour conserver la nature de la circulation locale.
- Rendre publics les chemins de promenade qui ont été « absorbés » par des privés. Vérifier sur les plans cadastraux les chemins et sentiers qui pourraient être dégagés.
- Etablir une piste cyclable route de l'Etat sur Huccorgne et Moha.
- Changement de certaines priorités de droite dans la commune par exemple rue Bienonsart/route de Lavoir, rue A. Nicolas/rue Xhavée...

Vie au village :

- Création d'une coopérative au centre du village (cercle de Huccorgne) avec des services de proximité (administration communale, boulangerie, boucherie, point poste, café...)
- A proximité du RAVeL, maison où s'arrêter avec café, épicerie, tourisme, départ de balades,... cela crée de l'emploi.
- Création d'une maison commune regroupant différents services et commerces de proximité.
- Salle polyvalente pour les pensionnés et les jeunes.
 - o Acheter le Cercle ou le Moulin ou le terrain derrière chez Michel Bosmans.
- Mettre en place un commerce mobile entre les villages.

Citoyenneté :

- Eduquer la population, commencer par les enfants, à respecter l'environnement.
- Créer une asbl « Huccorgne – Objectif 2030 » qui réunirait les citoyens motivés et crédibles par les autorités communales.

Santé :

- Taxi social de type taxi médical.

Energie :

- Déployer le gaz naturel dans les villages.

5. Suite de l'opération

Vanessa Sublet explique les suites de l'opération et notamment la constitution de la Commission locale de développement rural (CLDR). Elle invite les personnes intéressées à s'investir et à compléter un bulletin d'inscription disponible ce soir, sur le site Internet communal ou encore dans le prochain bulletin communal Wanz'info (décembre). Elle informe également les participants de la tenue d'une visite du village de Huccorgne le jeudi 2 décembre. Les objectifs de cette visite sont de compléter le diagnostic de l'auteur, de donner des images aux mots et de découvrir/faire découvrir le village. Rendez-vous le 02/12 à 14h, salle des Vias.

6. Mot de la fin

Claude Parmentier, bourgmestre, remercie les participants de leur présence et les invite à partager un moment convivial autour d'un verre de l'amitié. Il rappelle que ces séances d'info-consultation sont les premières pierres à l'édifice et que ce sont les habitants qui construiront le projet.

Pour la Fondation rural de Wallonie,
Anne Doguet

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
Mademoiselle Vanessa Sublet
de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 081/ 55 93 93 ou par courriel : v.sublet@frw.be*